

Motion du 29 novembre 2023 de Mmes et MM. Anne Carron, Fabienne Beaud, Jean-Luc von Arx, Fabienne Aubry-Conne, Aurélien Borgeaud, Oana Cotoi, Roger Gaberell, Alain de Kalbermatten, Alain Miserez, Luc Zimmermann, Yves Herren, Florence Kraft-Babel, Patricia Richard, Maxime Provini, Leyma Milena Wisard Prado, Kevin Schmid, Christo Ivanov, Daniel Sormanni, Amar Madani, Brigitte Studer, Théo Keel et Olivier Gurtner: «Pour que les jeunes parents ne soient pas contraints d'arrêter de faire du sport».

(renvoyée à la commission des sports par le Conseil municipal
lors de la séance du 16 janvier 2024)

PROJET DE MOTION

Exposé des motifs

Devenir parent est certainement l'une des plus belles expériences que la vie puisse offrir. Néanmoins, nul ne peut nier que la naissance d'un enfant a un impact sur l'organisation familiale. Les jeunes parents devant s'occuper de leur-s enfant-s ont *de facto* moins de temps pour leurs loisirs.

Les professionnels de la santé s'accordent sur le fait que pour être en mesure de s'acquitter des nouvelles tâches de leur vie familiale, les parents doivent avoir une bonne santé psychique. Etant donné que la santé mentale est intimement liée à la santé physique, il est important que les jeunes parents puissent avoir du temps pour pratiquer une activité physique.

Pour que les premières années de la parentalité se passent au mieux, il est aussi important que les jeunes parents puissent trouver suffisamment d'espace et de temps pour eux et leur couple¹. Certains couples souhaitent également pouvoir pratiquer un sport ensemble.

Selon une étude de l'Office fédéral du sport parue en 2020, les femmes font pratiquement autant de sport que les hommes. Si cela est réjouissant, un rapport de recherche datant de 2017, basé sur un questionnaire auquel plus de 1600 Genevoises avaient répondu, avait démontré que 75% d'entre elles avaient dû réduire leur pratique sportive à un moment de leur vie. La raison principale invoquée pour expliquer cet arrêt était le fait d'avoir des enfants. Pour la plupart des femmes interrogées, les grossesses, accouchements ainsi que les charges des enfants en bas âge constituaient très clairement un obstacle aux pratiques sportives.

Quelques municipalités suisses ont mis en place des systèmes intéressants pour faciliter la pratique sportive d'au moins un des deux parents. La Ville de Lausanne, par exemple, propose des cours de fitness pour femmes avec un système de garde pour les enfants. A Leukerbad, en Valais, une garderie est intégrée dans l'installation sportive municipale (Sportarena). La Ville de Genève propose aussi des cours de gym poussette permettant à des femmes et hommes de faire de l'exercice physique avec leurs enfants. A Genève, des clubs de sport privés proposent également un système de garde d'enfants.

En Ville de Genève, à ce jour, aucune infrastructure sportive municipale ne propose de système d'accueil pour enfants en bas âge. Un projet-pilote est toutefois prévu dans le cadre

¹ Tiré du Prof. Dr Guy Bodenmann, professeur de psychologie et thérapeute de couple, dans la brochure de «Promotion Santé Suisse» consultable sur https://promotionsante.ch/sites/default/files/2022-08/Brochure_PSCH_2021_08_-_Soutenir_la_sante_psychique_des_parents.pdf (consulté le 30 novembre 2023)

du futur projet de centre sportif du Bout-du-Monde, mais ce projet ne verra pas le jour avant plusieurs années dans la mesure où il n'en est qu'au stade de la pré-étude.

S'il est vrai qu'il existe en Ville de Genève une halte-jeux en Vieille-Ville (Manège), où il est possible de faire garder occasionnellement son/ses enfants de plus de 15 mois durant trois heures, les horaires d'ouverture (lu-ve de 8h à 17h) ne permettent pas à des parents de pouvoir faire du sport en dehors des heures de travail. Au surplus, cette halte-jeux n'est pas située à proximité d'une infrastructure sportive.

Considérant que:

- la naissance d'un enfant a un impact sur l'organisation familiale et le temps dont disposent les jeunes parents pour des activités sportives ou de loisirs;
- les jeunes parents ne peuvent pas toujours bénéficier du soutien de proches aidants pour faire garder leurs enfants;
- les systèmes de garde extrafamiliale sont onéreux et qu'il n'est pas toujours possible de trouver un système sans l'avoir planifié plusieurs jours à l'avance;
- il est primordial pour les jeunes parents de trouver un équilibre entre la vie familiale et la possibilité de pratiquer une activité physique, parfois ensemble;
- il n'existe pas à ce jour d'espace d'accueil pour les enfants en bas âge dans les infrastructures sportives de la Ville de Genève;
- un projet-pilote d'espace d'accueil pour enfants en bas âge est prévu dans le projet de futur centre sportif du Bout-du-Monde, mais que ce projet ne verra pas le jour avant plusieurs années,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'étudier la possibilité de proposer à brève échéance un projet-pilote d'espace d'accueil pour enfants en bas âge dans une infrastructure sportive municipale;
- de lui proposer un crédit pour l'aménagement temporaire d'un tel espace d'accueil afin que les enfants puissent s'y épanouir pleinement.